ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Examens et Concours

Annexe 1

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR CONCEPTION DES PROCESSUS DE REALISATION DES PRODUITS C.P.R.P. OPTION B

SESSION 2021

CALENDRIER DES EPREUVES PONCTUELLES

EPREUVES ECRITES		Unités	Nature	DATES	HORAIRES
E31	MATHEMATIQUES (1)	U31	écrit 2h	Lundi 10 mai 2021	14h00 – 16h00
E1	CULTURE GENERALE ET EXPRESSSION (2)	U1	écrit 4h	Mardi 11 mai 2021	14h00 – 18h00
E4	CONCEPTION PRELIMINAIRE (2)*	U4	écrit 6h	Jeudi 20 mai 2021	10H30 – 16H30

(1): 2h00 de mise en loge. Aucune sortie avant la fin de l'épreuve
(2) : sortie définitive autorisée au bout de 2h

(*) : Aucune interruption n'est prévue pendant l'épreuve, toutefois, les candidats pourront se munir d'un petit en-cas à consommer sur place.

EPREUVES ORALES ET PRATIQUES

E5 – PROJET INDUSTRIEL

Centre d'examen	**E5**	
Lycée Henri Brisson – VIERZON 18	Mardi 8 & Mercredi 9 juin 2021	*Affichage des horaires de passage des candidats dans chaque centre le premier jour des épreuves écrites*
Lycée Jehan de Beauce – CHARTRES 28	Mardi 8 & Mercredi 9 juin 2021	
Lycée Grandmont – TOURS 37	Jeudi 10 juin & Vendredi 11 juin 2021	
CFAI AMBOISE	Vendredi 4 juin 2021	
Lycée Benjamin Franklin – ORLEANS 45	Jeudi 10 juin & Vendredi 11 juin 2021	
CFAI Centre – LA CHAPELLE ST MESMIN 45	Lundi 14 juin & Mardi 15 juin 2021	

Dépôt des dossiers E5 – PROJET TECHNIQUE	
1 dossier papier + le même dossier numérisé en un seul document au format pdf sur supports clé USB, CD ou DVD (en fonction du volume nécessaire).	**Le Vendredi 28 mai 2021 – 12h00 au plus tard** *Dans le centre d'épreuve*

Tout candidat qui n'aurait pas déposé le dossier de projet à la date prévue ne sera pas interrogé et se verra attribuer la note NV (non valide). Cette note est ELIMINATOIRE.

LANGUES VIVANTES OBLIGATOIRES		
ANGLAIS		
Lycée Maréchal Leclerc de Hauteclocque St Jean de la Ruelle	Jeudi 22 avril 2021	13h30

MATERIEL AUTORISE

CALCULATRICE :

En application de la circulaire n°2015-178 du 1er octobre 2015, si le sujet le prévoit, sont autorisées :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique (calculatrices de type « collège ») ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen ».

Le « mode examen » ne doit être activé par le candidat, pour toute la durée de l'épreuve, **que sur instruction du surveillant de salle.**

L'utilisation de moyens de communication pendant les épreuves est interdite qu'il s'agisse de téléphones portables, de messageries électroniques ou de tout objet connecté.

AFFICHAGE PREVISIONNEL DES RESULTATS
LE LUNDI 28 JUIN 2021 – 15h00
Dans les centres d'épreuve et sur le site de l'académie Orléans-Tours.

ATTENTION : LES CANDIDATS DOIVENT CONSERVER LEUR CONVOCATION JUSQU'A LA PUBLICATION DES RESULTATS. LES RENSEIGNEMENTS QUI Y FIGURENT LEUR PERMETTRONT DE CONSULTER LEURS NOTES DES L'AFFICHAGE DES RESULTATS SUR LE SITE www.ac-orleans-tours.fr